

Bureau du 10 mars 2003

Décision n° B-2003-1169

commune (s) : Oullins

objet : **ZAC Narcisse Bertholey - Déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire rue des Jardins**

service : Direction générale - Direction de la voirie

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 février 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Narcisse Bertholey à Oullins, il est prévu l'élargissement de la rue Narcisse Bertholey et la construction d'immeubles à ce nouvel alignement, avec un retour sur la rue des Jardins.

Ce retour sur la rue des Jardins se fait en partie sur le domaine public afin de retrouver un alignement continu avec un gabarit de voie à huit mètres.

Ce parti d'aménagement contribuera à l'évidence à améliorer la forme urbaine du secteur.

Pour permettre la réalisation de ce projet, il convient d'engager une procédure de déclassement au profit de la SERL aménageur, pour une superficie de 165 mètres carrés, préalablement à la cession de cette partie du domaine public de voirie. Cette cession interviendrait à titre gratuit.

Pour ce qui concerne les réseaux existants sous l'emprise du domaine public à déclasser (EDF-GDF, eau, assainissement, France Télécom), le montant des travaux de dévoiement et de mise en sécurité de ces réseaux est à la charge de l'aménageur.

Monsieur le vice-président chargé de la voirie ayant émis un avis favorable le 16 décembre 2002, un arrêté de monsieur le président en date du 2 janvier 2003 a prescrit l'enquête publique réglementaire qui s'est déroulée du 3 au 17 février 2003 inclus.

Aucune opposition n'ayant été formulée au cours de l'enquête, monsieur le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable à ce projet ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'arrêté de monsieur le président en date du 2 janvier 2003 ;

Vu les résultats de l'enquête publique réglementaire qui s'est déroulée du 3 au 17 février 2003 inclus ;

Vu l'avis favorable de monsieur le commissaire-enquêteur ;

Vu la délibération du Conseil n° 2003-1087 en date du 3 mars 2003 ;

DECIDE

1° - Prend acte des résultats de l'enquête publique réglementaire.

2° - Prononce le déclassement d'une partie du domaine public de voirie communautaire, rue des Jardins, ZAC Narcisse Bertholey, à Oullins.

3° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique à intervenir comportant transfert de propriété au profit de la SERL, à titre gratuit, d'une partie de la rue des Jardins à Oullins, représentant une superficie d'environ 165 mètres carrés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,